

# TST RECYCLAGE ECLAIRAGE PUBLIC

## Objectifs

Le recyclage est un élément clé de la boucle d'amélioration continue qui complète une pratique régulière de l'opérateur. Il permet une remise à niveau des connaissances et du geste métier des opérateurs au regard des dérives constatées par les employeurs lors des visites de chantiers.

### Public Visé

Personnes ayant suivi une formation aux travaux sous tension en éclairage public et devant maintenir ses compétences et son professionnalisme.

### Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

### Pré Requis

Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné.

Le stagiaire doit avoir suivi le module de formation initiale correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formation initiale, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

## Parcours pédagogique

- Mise en situation du stagiaire afin de détecter les écarts lors de la réalisation d'un exercice,
- A partir des écarts constatés, apporter les mesures correctives en s'appuyant sur les documents réglementaires,
- Mesurer l'efficacité des actions correctives lors de la réalisation des exercices.

Une présentation de l'accidentologie TST BT du type d'ouvrage concerné sera réalisée.

Le recyclage peut être réalisé de manière délocalisée, en situation réelle de travail, dans la mesure où le nombre de postes de travail est adapté au nombre de stagiaire, c'est-à-dire qu'il respecte les exigences du module de formation initiales correspondant.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Lieu : installation à ECIR FORMATION à Mallemort (13)
- Salle de cours équipée (vidéo...)
- Remise du CET BT et des fiches techniques des outils TST agréés
- Exercice sur terrain d'application équipé de différents postes de travail agréés par le Comité des Travaux Sous Tension



## Méthodes et modalités d'évaluation

A l'issue du recyclage, ECIR FORMATION délivrera à l'employeur une appréciation sur le maintien du professionnalisme dans le type d'ouvrage visé par le recyclage.

Le recyclage au périmètre d'un module de formation initiale "spécifique" inclut également le recyclage au périmètre du module "BASE".

## Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter la Référente handicap Mme Julia BERENGER 04.90.59.49.22. / [julia.berenger@ecirtp.fr](mailto:julia.berenger@ecirtp.fr)

## Effectif

De 5 à 8 Personnes



Contactez-nous !

**Stéphanie ALEXANDRE**  
Assistante Commerciale

**Tél. : 0490593880**  
**Mail : [stephanie.alexandre@ecirtp.fr](mailto:stephanie.alexandre@ecirtp.fr)**